61, RUE HENRI REGNAULT
92075 – LA DEFENSE CEDEX

Association Basiliade

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Mazars
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance
Capital de 8 320 000 euros - RCS NANTERRE B 784 824 153

Association Basiliade

Association Loi 1901
N° SIREN : 400 840 476

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Basiliade relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « *Changement de méthode comptable* » de l'annexe des comptes annuels

concernant l'application du nouveau règlement 2018-06 du 5 décembre 2018 modifié par le règlement 2020-06 du 4 décembre 2020 ainsi que l'application du règlement 2019-04 du 8 novembre 2019.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Note « Annexe au CROD et au CER » de l'annexe. Cette note expose les modalités et hypothèses retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources (CER).

Nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du CROD et du CER font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 modifié par le règlement ANC 2020-08 et ont été correctement appliquées

- Nous nous sommes également assurés de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Courbevoie, le 26/03/2021



Aurélie Joubin

Bilan Actif

	Exercice N (selon ANC 2018-06)			Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
	Brut	Amortissement Dépréciation	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisation Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	12 480	740	11 740	
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				1 035 326
Terrains				
Constructions	149 842	137 254	12 588	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 415 854	546 103	869 750	
Immobilisations corporelles en cours	20 098		20 098	
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				67 482
Participations et Créances rattachées	85 119		85 119	
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL (I)	1 683 392	684 097	999 295	1 102 808
ACTIF CIRCULANT				
Stock et en-cours				
Avance et acomptes versées sur commande				4 338
Créances				
Créances clients, usagers et compte rattachés	30 988		30 988	35 025
Créances reçu par legs ou donations				
Autres	1 878 839		1 878 839	531 512
Valeurs mobilières de placement	26 655		26 655	26 501
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	443 891		443 891	1 067 352
Caisses				3 436
Charges constatées d'avance	21 018		21 018	20 087
TOTAL (II)	2 401 391		2 401 391	1 688 251
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**4 084 784**	**684 097**	**3 400 687**	**2 791 059**

Bilan Passif

	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise	7 353	
Ecarts de réévaluation		
Réserves	178 432	133 711
dont réserve des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	167 650	
Report à nouveau	110 184	137 004
dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	1 603	
Excédent ou déficit de l'exercice	34 293	18 023
dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	(29 908)	
Situation nette (sous total)	**330 262**	**288 739**
Fonds associatifs avec droit de reprise		7 231
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement	556 189	555 526
Provisions réglementées	338 346	399 485
TOTAL (I)	1 224 797	1 250 980
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	44 484	71 484
TOTAL (III)	44 484	71 484
FONDS DEDIES		484 721
sur subventions de fonctionnement	86 666	
sur autres ressources	502 204	
TOTAL (III bis)	588 870	484 721
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	506 105	553 457
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	125 878	66 593
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	323 310	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	359 467	226966
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	227 775	136 858
TOTAL (IV)	1 542 536	983 874
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (+II+III+IIIbis+IV+V)	**3 400 687**	**2 791 059**

Compte de résultat

	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)	*Variation relative (montant)*
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations	840	940	*(100)*
Ventes de biens et services			
Ventes de biens			
dont ventes de dons en nature			
Ventes de prestations de service	154 148	121 101	*33 047*
dont parrainages			
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation	3 422 978	2 705 376	*717 601*
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible			
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels	52 645		*52 645*
Mécénats	494 084		*494 084*
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières	390 043		*390 043*
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	152 247	26 412	*125 834*
Utilisations des fonds dédiés	94 584		*94 584*
Autres produits	48 937	135 159	*(86 222)*
TOTAL (I)	4 810 505	2 988 989	*1 821 516*
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises	93 557	35 347	*58 210*
Achats de matière première		6 748	*(6 748)*
Variation de stock			
Autres achats et charges externes	1 871 671	1 286 454	*585 217*
Aides financières	257 776		*257 776*
Impôts, taxes et versements assimilés	107 542	81 006	*26 536*
Salaires et traitements	1 337 188	931 396	*405 792*
Charges sociales	456 367	336 461	*119 906*
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	132 457	136 306	*(3 850)*
Dotations aux provisions			
Reports en fonds dédiés	198 734		*198 734*
Autres charges	776 572	93 611	*682 961*
TOTAL (II)	5 231 864	2 907 331	*2 324 534*
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**(421 359)**	**81 659**	***(503 018)***
PRODUITS FINANCIERS			
De participation	210	510	*(300)*
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL (III)	210	510	*(300)*
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées	17 332	13 224	*4 108*
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL (IV)	17 332	13 224	*4 108*
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	**(17 122)**	**(12 714)**	***(4 408)***

Compte de résultat	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)	*Variation relative (montant)*
Opérations faites en commun		(13 008)	*13 008*
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	**(438 481)**	**55 937**	***(507 426)***
PRODUITS EXCEPTIONNELS		174 510	*(174 510)*
Sur opérations de gestion	64 099		*64 099*
Sur opérations en capital	415 000		*415 000*
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	98 009		*98 009*
TOTAL (V)	577 107	174 510	*402 597*
CHARGES EXCEPTIONNELLES		29 243	*(29 243)*
Sur opérations de gestion	1 393		*1 393*
Sur opérations en capital	84 337		*84 337*
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
TOTAL (VI)	85 730	29 243	*56 487*
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**491 377**	**145 267**	***346 110***
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)	18 603	11 099	*7 504*
Report des ressources non utilisées		43 769	*(43 769)*
Engagement à réaliser		215 851	*(215 851)*
Total des produits (I + III + V)	5 387 823	3 207 778	*2 180 045*
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	5 353 530	3 189 755	*2 163 775*
EXCEDENT OU DEFICIT	**34 293**	**18 023**	***16 270***
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature	26 390	23 490	*2 900*
Prestations en nature			
Bénévolat	155 756	186 028	*(30 272)*
TOTAL	182 146	209 518	*(27 372)*
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens	26 390	23 490	*2 900*
Prestations en nature			
Personnel bénévole	155 756	186 028	*(30 272)*
TOTAL	182 146	209 518	*(27 372)*

DOCUMENTS DE SYNTHESE 2020

Comptes annuels
Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe

Description de l'objet social de l'entité

Créée en 1993 à Paris, puis en 1996 à Lyon, BASILIADE est née d'une urgence. Celle du début des années 1990, au moment où de plus en plus de personnes mouraient du Sida, en France et dans le monde, dans des conditions souvent dramatiques.

Issue de la lutte contre le sida, BASILIADE a acquis, depuis plus de vingt-cinq ans, un savoir-faire et une expertise reposant notamment sur :

- Une approche globale de la situation des personnes en situation de grande vulnérabilité administrative, sociale, économique, juridique, culturelle et de santé ;
- Une réelle culture du travail en réseau afin de mettre en œuvre un accompagnement multi-dimensionnel ;
- Une capacité à gérer les profils et les parcours dits « complexes », où se cumulent précarités sociales, santé, addictions et troubles psychologiques…
- Une culture de « l'aller vers » et de « l'empowerment » des personnes
- Une capacité à « agir vite » et « d'agilité » pour répondre le mieux possible aux enjeux d'urgence sanitaire et sociale…

Dès le départ, et pour lutter contre l'isolement et la solitude des personnes accueillies, BASILIADE s'est construite sur le principe de « Maisons », structures à taille humaine regroupant :

- Des espaces communautaires et conviviaux (salon de convivialité, cuisine/salle à manger, douche, buanderie…)
- Des appartements et des hébergements en milieu diffus, à proximité immédiate du lieu d'accueil et de convivialité.

Chaque Maison BASILIADE repose sur quatre piliers, que sont :

- les **personnes accueillies** (appelées familiers ou résidents selon les cas), dans le respect de leurs parcours, de leurs valeurs, de leurs croyances et aspirations, qui sont au cœur de notre projet associatif, et dont le passage à BASILIADE ne doit être qu'une étape dans le parcours de vie ;
- une **équipe de volontaires**, de tous âges et de tous horizons, dûment formés, qui prennent essentiellement en charge l'animation des temps de convivialités que sont les repas, les petits déjeuners ou les ateliers de création artistique ;
- une **équipe médico-psychosociale pluridisciplinaire** qui assure le suivi individuel des personnes accueillies (accès aux droits, aux soins, au logement, à l'emploi) et anime les ateliers collectifs et groupes de paroles (notamment dans le cadre de l'ETP);

- des **partenaires locaux** : acteurs du droit commun, partenaires associatifs, financiers, experts qui apportent à BASILIADE et à ses projets, les moyens humains, les compétences, et les financements indispensables à leur réalisation.

Chaque Maison est fortement ancrée au cœur de son territoire local, participant pleinement à la vie de quartier, à la mixité et à la lutte contre l'isolement et la solitude.

Chacune de ces Maisons repose sur les principes de « l'aller vers », du « vivre ensemble » et du « faire avec », permettant à chaque personne accueillie de développer/cultiver son pouvoir d'agir sur son propre environnement (empowerment).

Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées

Depuis sa création, BASILIADE s'est beaucoup développée, intégrant progressivement des dispositifs et des compétences indispensables pour mener à bien ses missions d'accompagnement vers un accès/retour à l'autonomie globale des personnes accueillies :

- En 2000, BASILIADE a repris l'Atelier des Epinettes, des ateliers de création artistique permettant à des personnes vivant avec le VIH isolées de « sortir » de chez elles et de (re)créer du lien social.

- En 2009 et 2010, BASILIADE a ouvert deux dispositifs ACT (Appartements de Coordination Thérapeutique) à Lyon et à Paris.

- En 2015, BASILIADE a créé AGS (Alliance pour une Gestion Solidaire) qui permet de mutualiser et de professionnaliser l'ensemble des fonctions supports (RH, comptabilité, contrôle de gestion, suivi budgétaire…) et qui assure désormais la gestion d'une dizaine d'associations (BASILIADE, Sol en Si, ACCEPTESS-T, ACT-UP PARIS, Le Bus des Femmes, Fédération Santé & habitat, STRASS, Fédération Parapluie rouge). AGS compte à ce jour 7 salariés dont un Directeur, une chargée des ressources humaines, un responsable comptable, deux comptables, une contrôleuse de gestion et un responsable technique.

- En 2015, la reprise de l'association URACA (Unité de Réflexion et d'Action des Communautés Africaines) a permis à BASILIADE de développer une expertise dans les domaines de l'interculturalité et de l'ethnopsychologie, permettant de faire le pont entre les représentations occidentales et traditionnelles africaines (notamment sur un plan médical), entre l'individu, sa communauté et la société d'accueil, pour une insertion et un « vivre ensemble » réussis.

- La création en 2018, par BASILIADE et une dizaine de médecins (généralistes et spécialistes attachés aux principaux hôpitaux de Paris), au cœur de Paris, de la « Maison Chemin Vert », un dispositif unique d'accueil et d'accompagnement global médico-psychosocial, a permis à BASILIADE de faciliter l'accès des personnes accueillies à des médecins traitants (tous en secteur 1), doublement mobilisés autour de la santé et de la précarité, anisi qu'à des soins gynécologiques et infirmiers.

- La reprise en 2019 de l'association Dessine-Moi Un Mouton, a permis à BASILIADE de renforcer son savoir-faire et son expertise dans l'accompagnement de femmes, de mères ou futures mères autour de la périnatalité, d'adolescents et de jeunes adultes atteints de pathologies chroniques en situation de grande vulnérabilité sociale et, pour beaucoup d'entre eux, issus de parcours migratoires psycho traumatiques douloureux.

- Depuis le début de l'année 2020, BASILIADE porte le plan de continuité de l'association de santé communautaire du *Bus Des Femmes* qui accueille et accompagne des personnes en situation de prostitution

- Enfin, pendant le confinement du printemps 2020, Basiliade a créé, en l'espace de 4 mois, 3 Maisons des F&ES (pour Femmes & Enfants), deux dans le 18ème et une dans le 15ème, accueillant au total 53 familles (femmes, hommes, enfants). Chaque Maison des F&ES vise la mise à l'abri immédiate de ménages en situation de grande vulnérabilité, l'accompagnement social de ces familles par des équipes pluridisciplinaires, la prévention et la promotion de la santé, l'éveil et le développement des enfants, le soutien des parents sur le plan éducatif (soutien à la parentalité), de l'insertion socio-professionnelle et citoyenne, le renforcement du lien social via des activités de convivialité animées par des volontaires (bénévoles).

Description des moyens mis en œuvre

Aujourd'hui, BASILIADE, se compose de :

- 5 Maisons situées à Paris, Lyon et Bourg-en-Bresse,

- Une équipe de plus de 100 volontaires, 50 salariés et plusieurs services civiques

- Un budget annuel de 5.3 M€

- Une véritable culture du travail en réseau et d'ancrage territorial

- BASILIADE est administrateur de la FSH (Fédération Santé Habitat), du CA de Sidaction, de Sol En Si, de Dessine-Moi Un Mouton, du Bus des Femmes, d'AGS, de plusieurs Corevih, de la Fédération de La Voix de l'Enfant…

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : BASILIADE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos au 31/12/2020, dont le total est de 3 400 687 euros, et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 34 293 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période de 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/03/2021 par le conseil d'administration.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 modifié par le règlement 2020-08 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et les dispositions du règlement 2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Changements de méthode comptable

La première application du règlement ANC n°2018-06 a entrainé un changement de méthode comptable impactant notamment la présentation des comptes avec une réaffectation des fonds dédiés en exploitation et un reclassement des ressources par nature.
Aucune modification n'a été apportée aux comptes des exercices antérieurs présentés.

Fonds dédiés

Des subventions affectées par des financeurs à des projets définis, qui n'ont pu encore être utilisés à la clôture de l'exercice conformément à l'engagement pris à leur égard, sont comptabilisés en fonds dédiés lorsque la période financée pour l'action est achevée.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix de l'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre

l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivants le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

*Constructions : 10 à 50 ans
*Agencements des constructions : 10 à 20 ans
*Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
*Matériel de transport : 4 à 5 ans
*Matériel de bureau : 5 à 10 ans
*Matériel informatique : 3 ans
*Mobilier : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un évènement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Engagement de retraite

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,4%
- Taux de croissance des salaires : 2%
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0%
- Table de taux de mortalité : 2%

Le montant de la provision s'élève à 12 155,33 €

Résultat sous contrôle de tiers financeur

Les associations gestionnaires de structures ESMS doivent faire la distinction entre le résultat de l'activité de gestion d'ESMS, activité dite « gestion contrôlée » et celle de l'activité dite « gestion libre ».

Faits caractéristique de l'exercice

Les mesures de contraintes décidées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus emportent pour le tissu de l'économie sociale et solidaire des conséquences, notamment sociales et financières, d'une ampleur inédite. A ce jour les conséquences qui en découlent sur la santé financière sont encore difficilement prévisibles, compte tenu des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restrictions en cours mais également des modalités et conditions de sortie de cette crise.

L'année 2020 a par ailleurs vu la création du Fonds Basiliade, un fonds de dotation destiné à financer les actions de Basiliade ou de tout autre organisme ayant la même éthique et assurant les mêmes missions. Celui-ci a été doté de 765 000 € dont 415 000 € déjà versés au 31/12/2020.

Enfin, l'association a vendu au cours de l'année l'immeuble de la rue du Griffon pour 415 000 €. Il n'avait pas été valorisé à l'actif du fait de son acquisition à titre gratuit.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'éxercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		12 480		12 480
Immobilisations incorporelles		**12 480**		**12 480**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	192 778		147 055	45 723
- Construction sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	91 263	12 856		104 119
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements et aménagement divers	1 239 739	27 728	14 692	1 252 775
- Matériel de transport	39 024	19 845		58 868
- Materiel de bureau et informatique, mobilier	81 873	22 735	398	104 211
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	20 098			20 098
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**1 664 775**	**83 163**	**162 145**	**1 585 794**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	99			99
- Autres titres immobilisés				0
- Prêts et autres immobilisations financières	67 383	17 637		85 020
Immobilisations financières	**67 482**	**17 637**		**85 119**
ACTIF IMMOBILISE	**1 732 257**	**113 280**	**162 145**	**1 683 392**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		740		740
Immobilisations incorporelles		**740**		**740**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	105 087	3 354	62 718	45 723
- Construction sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	91 263	268		91 531
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements et aménagement divers	359 907	105 932	14 693	451 145
- Matériel de transport	23 430	9 995		33 425
- Materiel de bureau et informatique, mobilier	49 762	12 169	398	61 533
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**629 449**	**131 717**	**77 809**	**683 357**
ACTIF IMMOBILISE	**629 449**	**132 457**	**77 809**	**684 097**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 930 845 €
et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes	353 885	353 885	
Créances Clients et Comptes rattachés	30 988	30 988	
Autres	1 524 954	1 524 728	226
Charges constatées d'avance	21 018	21 018	
Total	**1 930 845**	**1 930 619**	**226**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FOURNISSEURS - RRR A OBTENIR	
CHARGES SOCIALES - PRODUITS A RECEV	11 717
Total	**11 717**

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations fincancières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	9 869		9 869	0
Total	**9 869**		**9 869**	**0**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Tableau de variation des fonds propres

	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise	7 231	123			7 354
Ecarts de réévaluation					
Réserves	133 711	44 721			178 432
dont réserve des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	*122 929*	*44 721*			*167 650*
Report à nouveau	137 004	-26 821			110 183
dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	*0*	*1 603*			*1 603*
Excédent ou déficit de l'exercice	18 023	-18 023	34 293		34 293
dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée			*-29 908*		*-29 908*
Fonds propres consomtibles					0
Subventions d'investissement	555 526		63 000	62 337	556 189
Provisions réglementées	399 485			61 139	338 346
Total	**1 250 980**	**0**	**97 293**	**123 476**	**1 224 797**

Tableau de détermination du résultat effectif global de l'entité

	EXERCICE N	EXERCICE N-1
RESULTAT COMPTABLE		
reprise du résultat antérieur		
EXCEDENT OU DEFICIT EFFECTIF GLOBAL	34 293	18 023
dont résultat effectif sous gestion propre	64 201	-443
dont résultat effectif sous gestion contrôlée	-29 908	18 466

Notes sur le bilan

Variation des fonds dédiés issus de

	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			MONTANT GLOBAL	DONT REMBOURSEMENTS		MONTANT GLOBAL	DONT FONDS DEDIES CORRESPONDANT A DES PROJETS SANS DEPENSEAU COURS DES DEUX DERNIERS EXERCICES
Subventions d'exploitation							
DASES : Juriste	10 417		10 417			0	
DASES : Juriste						10 000	
Lyon - SPIP : placement exterieur résident	6 666					6 666	
Paris - VILLE DE PARIS : Escale						70 000	
Bourg - CNR ARS ACT	40 603		13 449			44 635	3 826
Bourg - CNR ARS LHSS	72 543		8 201			86 248	
Lyon - CNR ARS	33 120		4 793			33 244	
Paris - CNR ARS	78 325		21 653			56 673	
Contributions financières d'autres organismes							
Lyon - SIDACTION : Accompagnement social aide direct	2 405		2 405			0	
Ressources liées à la générosité du public							
Paris - GILEAD / INSTITUE DE FRANCE : Travaux chemin vert	193 973		22 000			171 973	
Uraca - TRADITION D'AVENIR : accompagnement	35 003					35 003	
SOLIDARITE SIDA : Juriste	10 000		10 000			0	
GILEAD : Juriste	1 667		1 667			0	
Uraca MSD						36 179	
GILEAD : Covid						38 250	
Total	**484 721**		**94 585**			**588 870**	**3 826**

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Prêts d'installation				
Autres provisions	399 485		61 139	338 346
Total	**399 485**		**61 139**	**338 346**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges				
Garanties données aux clients				
Pertes sur marchés à terme				
Amendes et pénalités				
Pertes de change				
Pensions et obligations similaires				
Pour impôts				
Renouvellement des immobilisations				
Gros entretien et grandes révisions				
Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	71 484		27 000	44 484
Total	**71 484**		**27 000**	**44 484**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice:				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 542 536 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit:

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunt obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunt (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	4 745	1 125	3 619	
- à plus de 1 an à l'origine	200 000	50 000	150 000	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	301 361	1 361		300 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	125 878	125 878		
Dettes fiscales et sociales	323 310	323 310		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	359 467	359 467		
Produits constatés d'avance	227 775	227 549	226	
Total	**1 542 536**	**1 088 690**	**153 845**	**300 000**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	50 000			
(**) Dont envers les associés				

Titres associatifs	
date d'émission	16/02/2018
nombre de titre émis	1 500
valeur nominale des titres	200 €
modalité de rémunération	taux d'intérêt fixe de 4% l'an payable par trimestre
modalité de remboursement	1 er jour ouvré suivant la première AG de l'emetteur posterieur au 16février 2025 constatant la constitution depuis la date de jouissance des titres associatifs, d'excédents dépassant le montant nominal de l'émission, nets des éventuelles déficits constitués durant la période.

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT NON PARVENUES	86 643
BANQUE - INTERETS COURUS A PAYER	4 745
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	102 337
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	46 365
Total	**240 090**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	21 018		
Total	**21 018**		

Produits constatés d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	227 775		
Total	**227 775**		

Notes sur le compte de résultat

Détail concours publics et subvention octroyées

	Concours publics	subvention d'exploitation	Subvention d'investissement
Union européenne			
Etat	1 924 964	1 059 484	
Collectivités territoriales		438 530	63 000
CAF			
Autres			
Total	**1 924 964**	**1 498 014**	**63 000**

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement ont été accordées à l'association pour pouvoir aménager les locaux de Paris Béranger (aménagement), de Paris Chemin Vert, de Lyon (achat du local et aménagements) et Bourg en Bresse

Subvention	Montant reçu	Montant HT des acquisitions	Cumul reprise début excercice	Quote part virée au résultat de l'exercice	Cumul reprise fin excercice
AXA ATOUT COEUR	9 000,00	9 000,00	9 000,00		9 000,00
solde de la subvention / 2020	- 9 000,00				- 9 000,00
AXA ATOUT CŒUR	***0,00***	***9 000,00***	***9 000,00***	***0,00***	***0,00***
CAISSE D'EPARGNE - PELS	33 000,00	33 000,00	33 000,00		33 000,00
solde de la subvention / 2020	- 33 000,00				- 33 000,00
CAISSE D'EPARGNE - PELS	***0,00***	***33 000,00***	***33 000,00***	***0,00***	***0,00***
PELS LAVE VAISSELLE PARIS	4 400,00	4 400,00	4 400,00		4 400,00
solde de la subvention / 2020	- 4 400,00				- 4 400,00
PELS LAVE VAISSELLE PARIS	***0,00***	***4 400,00***	***4 400,00***	***0,00***	***0,00***
PELS LAVE+SECHE LINGE	5 300,00	5 300,00	5 300,00		5 300,00
solde de la subvention / 2020	- 5 300,00				- 5 300,00
PELS LAVE+SECHE LINGE	***0,00***	***5 300,00***	***5 300,00***	***0,00***	***0,00***
PELS MEUBLES APPARTEMENTS	4 800,00	4 800,00	4 800,00		4 800,00
solde de la subvention / 2020	- 4 800,00				- 4 800,00
PELS MEUBLES APPARTEMENTS	***0,00***	***4 800,00***	***4 800,00***	***0,00***	***0,00***
CRIF 2005	30 489,00	30 489,00	30 489,00		30 489,00
solde de la subvention / 2020	- 30 489,00				- 30 489,00
CRIF 2005	***0,00***	***30 489,00***	***30 489,00***	***0,00***	***0,00***
CRIF 2011	14 040,00	8 299,09	9 374,30		9 374,30
CRIF 2011	- 4 922,00		- 4 922,00		- 4 922,00
CRIF 2011	- 2 485,77				-
CRIF 2011	***6 632,23***	***8 299,09***	***4 452,30***	***0,00***	***4 452,30***
SUBV.LYON STRUCTURE BLOLYO	104 000,00	104 000,00	29 120,00	2 080,00	31 200,00
SUBV.LYON MEN.ELEC.CHAUF.BLOLYO	26 000,00	26 000,00	14 560,00	1 040,00	15 600,00
VILLE DE LYON	***130 000,00***	***130 000,00***	***43 680,00***	***3 120,00***	***46 800,00***
CONSEIL REGIONAL DU RHONE	75 000,00	75 000,00	75 000,00		75 000,00
solde de la subvention / 2020	- 75 000,00				- 75 000,00
CONSEIL REGIONAL DU RHONE	***0,00***	***75 000,00***	***75 000,00***	***0,00***	***0,00***
FONDACTION MARC N°1	3 700,00	3 700,00	3 700,00		3 700,00
solde de la subvention / 2020	- 3 700,00				- 3 700,00
FONDATION MARC N°2	3 700,00	3 700,00	3 700,00		3 700,00
solde de la subvention / 2020	- 3 700,00				- 3 700,00
FONDATION MARC	***0,00***	***7 400,00***	***7 400,00***	***0,00***	***0,00***
VOIX SIDA LYON	9 073,92	9 073,92	9 073,92		9 073,92
solde de la subvention / 2020	- 9 073,92				- 9 073,92
VOIX SIDA LYON	***0,00***	***9 073,92***	***9 073,92***	***0,00***	***0,00***
VOIX SIDA PARIS	4 000,00	3 848,80	2 418,43		2 418,43
VOIX SIDA PARIS - SORTIE	- 2 248,80		- 2 248,80		- 2 248,80
VOIX SIDA PARIS	***1 751,20***	***3 848,80***	***169,63***		***169,63***
ARS PARIS ACT 36 932.64 €	36 932,64	36 558,64	36 932,64		36 932,64
ARS PARIS ACT 36 932.64 € - SORTIE 2015 &	- 25 458,23		- 25 458,23		- 25 458,23
solde de la subvention / 2020	- 11 474,41				- 11 474,41
ARS PARIS ACT 36 932.64 €	***0,00***	***36 558,64***	***11 474,41***	***0,00***	***0,00***
ARS PARIS ACT 47 967.36 €	47 967,36	40 389,89	47 967,36		47 967,36
ARS PARIS ACT 47 967.36 € - SORTIE 2015 &	- 30 580,64		- 30 580,64		- 30 580,64
solde de la subvention / 2020	- 17 386,72				- 17 386,72
ARS PARIS ACT	***0,00***	***40 389,89***	***17 386,72***	***0,00***	***0,00***
ARS RHONE ALPES ACT 102K€	102 000,00	100 237,82	101 087,20		101 087,20
ARS RHONE ALPES ACT 102K€ - SORTIE 201	- 1 287,20		- 1 287,20		- 1 287,20
ARS RHONE ALPES ACT	***100 712,80***	***100 237,82***	***99 800,00***	***0,00***	***99 800,00***
ARS RHONE ALPES ACT	6 453,85				-
ARS RHONE ALPES ACT	***6 453,85***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***
ARS RHONE ALPES ACT 9K€	9 000,00	7 697,32	7 697,32	-	7 697,32
ARS RHONE ALPES ACT	***9 000,00***	***7 697,32***	***7 697,32***	***0,00***	***7 697,32***

Subvention	Montant reçu	Montant HT des acquisitions	Cumul reprise début excercice	Quote part virée au résultat de l'exercice	Cumul reprise fin excercice
FONDATION SEB	10 000,00	8 807,97	8 807,97		8 807,97
FONDATION SEB	***10 000,00***	***8 807,97***	***8 807,97***	***0,00***	***8 807,97***
SIDACTION	15 000,00	15 000,00	15 000,00		15 000,00
SIDACTION - SORTIE 2018	- 15 000,00		- 15 000,00		- 15 000,00
SIDACTION	***0,00***	***15 000,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***
FONDATION PREVADIES	3 464,00	3 464,00	3 464,00		3 464,00
solde de la subvention / 2020	- 3 464,00				- 3 464,00
FONDATION PREVADIES	***0,00***	***3 464,00***	***3 464,00***	***0,00***	***0,00***
FONDATION SYMPLY MARKET	4 500,00	3 392,19	3 392,19		3 392,19
FONDATION SYMPLY MARKET - SORTIE 201	- 3 392,19		- 3 392,19		- 3 392,19
FONDATION SYMPLY MARKET	***1 107,81***	***3 392,19***	***0,00***	***0,00***	***0,00***
FONDAT°CHQ DEJEUNER KANGOO	6 000,00	6 000,00	6 000,00		6 000,00
solde de la subvention / 2020	- 6 000,00				- 6 000,00
FONDAT°CHQ DEJEUNER KANGOO	***0,00***	***6 000,00***	***6 000,00***	***0,00***	***0,00***
ARS LYON BLOACT RENAULT KANGOO	15 000,00	14 900,00	9 246,28	2 980,00	12 226,28
ARS LYON BLOACT RENAULT KANGOO	***15 000,00***	***14 900,00***	***9 246,28***	***2 980,00***	***12 226,28***
VILLE DE PARIS GASPI ALIMENTAIRE	7 000,00	7 000,00	2 800,00	1 400,00	4 200,00
VILLE DE PARIS GASPI ALIMENTAIRE	***7 000,00***	***7 000,00***	***2 800,00***	***1 400,00***	***4 200,00***
DASES TRAVAUX EQUIPEMENT CUISINE UR	3 700,00	3 554,52		391,98	391,98
ES TRAVAUX EQUIPEMENT CUISINE URACA	***3 700,00***	***3 554,52***	***0,00***	***391,98***	***391,98***
VILLE DE PARIS POUR URACA	13 000,00				-
VILLE DE PARIS POUR URACA	***13 000,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***
CRIF pour MDF	50 000,00	47 260,17		4 444,80	4 444,80
CRIF	***50 000,00***	***47 260,17***	***0,00***	***4 444,80***	***4 444,80***
VILLE DE PARIS CHEMIN VERT VIH	100 000,00	100 000,00	11 835,62	10 000,00	21 835,62
VILLE DE PARIS CHEMIN VERT VIH	***100 000,00***	***100 000,00***	***11 835,62***	***10 000,00***	***21 835,62***
REGION IDF PROJET CHEMIN VERT	400 000,00	400 000,00	47 342,47	40 000,00	87 342,47
REGION IDF PROJET CHEMIN VERT	***400 000,00***	***400 000,00***	***47 342,47***	***40 000,00***	***87 342,47***
TOTAL	**854 357,89 €**	**1 114 873,33 €**	**452 619,64 €**	**62 336,78 €**	**298 168,37 €**

Notes sur le compte de résultat

Résultat financier

	N	N-1
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	210	510
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	**210**	**510**
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	17 332	13 224
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	**17 332**	**13 224**
Résultat financier	**(17 122)**	**(12 714)**

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transferts de charges d'exploitation		
791000 - TRANSFERT DE CHARGES ASSURANCE	739	
791100 - TRANSFERT DE CHARGES UNIFAF	37 043	
791300 - TRANSFERT DE CHARGES REFACTURATIONS DIVERS	114 465	
Total	**152 247**	

Notes sur le compte de résultat

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	1 247	
Charges excpetionnelles sur exercices antérieurs		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	147	
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	84 337	
Créances devenues irrecouvrables		
Dotations provisions réglementées		
Produits exceptionnels sur exercices anterieurs		140
Produits exceptionnels sur opération de gestion		1 622
Produit de cession éléments de l'actif		415 000
Subventions d'investissement virées au résultat		62 337
Reprises provisions risques & charges		27 000
Reprises provisions dépréciation créances		9 869
Reprises provisions réglementées sur immobilisations		61 139
TOTAL	**85 730**	**577 107**

Autres Informations

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 10 404 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Rémunérations allouées aux dirigeants

Le Président ainsi que les autres membres du Conseil d'Administration ne perçoivent pas de rémunération.
Les rémunérations allouées aux responsables de structure ont représenté un montant de 255 003 euros.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	12 155
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	nantissement sur le bail Chemin Vert
Total	**12 155**

Autres informations

Tableau des effectifs

	N	N-1
Effectif au 31/12/2020		
Hommes	9	6
Femmes	41	33
Cadres	14	10
Non cadres	36	29

	CDD	CDI
Mouvement de personnel		
Entrées	2	20
Sorties	4	16

Autres informations

Contributions volontaires

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat	155 756	186 028
Prestations en nature		
Dons en nature	26 390	23 490
Total	**182 146**	**209 518**
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	26 390	23 490
Prestations		
Personnel bénévole	155 756	186 028
Total	**182 146**	**209 518**

Le mode de valorisation de l'activité des volontaires tient compte du temps réel passé par l'ensemble des membres de l'association dans le cadre de leurs activités respectives. Les contributions volontaires peuvent être comptabilisées au compte de résultat suite à un recensement exhaustif.

Règle de valorisation:

Les interventions bénévoles à BASILIADE sont classées en 3 catégories:
*Catégorie 1 : accueil pendant une permanence, soutien logistique simple, présence à des activités événementielles;
*Catégorie 2 : gestion logistique/intendance avec un niveau de responsabilité accru;
*Catégorie 3 : responsabilité d'un lieu d'accueil ou de l'animation de la vie associative.

Le taux de valorisation est indexé sur le SMIC, selon l'échelle suivante:

Catégorie 1 :
*Niveau socio-professionnel pour un poste salarié équivalent = Niveau IV, Bac
*Fourchette de salaire (brut mensuel) = SMIC
*Règle de valorisation = Taux horaire du SMIC annuel

Catégorie 2 :
*Niveau socio-professionnel pour un poste salarié équivalent = Niveau III, Bac+2
*Fourchette de salaire (brut mensuel) = 2 000 - 2 500 €
*Règle de valorisation = 1.5 * Taux horaire du SMIC annuel

Catégorie 3 :
*Niveau socio-professionnel pour un poste salarié équivalent = Niveau II, Bac+3/4
*Fourchette de salaire (brut mensuel) = A partir de 3 000 €
*Règle de valorisation = 2 * Taux horaire du SMIC annuel

Autres informations

Tableau des parties liées

Personne physique ou société intéressée	IMPACT RESULTAT		IMPACT BILAN		Convention de tésorerie, de compte courant d'associé
	facturé par Basiliade	facturé à Basiliade	Dettes	Créances	
Fédération Santé Habitat (FSH)	26 850 €	4 538 €			
Association Alliance pour une Gestion Solidaire (AGS)	20 000 €	290 423 €	2 986 €		
SCI Solidarimmo		13 296 €	1 788 €	772 471 €	Avance associé de 772 471 €
Dessine moi un mouton	45 324 €			48 662 €	
Sidaction	134 000 €			600 €	
Fonds de dotation Basiliade		765 000 €	350 000 €		Dotation de 765 000 €

Compte de résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N	
	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Cotisations sans contrepartie	840	840
1.2 Dons, legs et mécénat		
- Dons manuels	52 645	52 645
- Legs, donations et assurances-vie	-	
- Mécenat	494 084	494 084
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-	
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
2.1 Cotisations avec contrepartie	-	
2.2 Parrainage des entreprises	-	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	390 043	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	834 640	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	3 422 978	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	98 009	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	94 584	33 667
TOTAL	5 387 823	581 236
CHARGES PAR DESTINATION		
1 - MISSIONS SOCIALES		
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme		
Accueillir	85 559	22 533
Accompagner et héberger	3 810 451	144 816
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	765 000	336 750
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme	-	
	-	
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	2 708	2 708
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	340 018	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	132 457	
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	18 603	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	198 734	74 429
TOTAL	5 353 530	581 236
EXCEDENT OU DEFICIT	34 293	-

Compte de résultat par origine et destination

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	
	TOTAL	**Dont générosité du public**
PRODUITS PAR ORIGINE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Bénévolat	155 756	155 756
Prestations en nature		
Dons en nature	26 390	26 390
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	182 146	182 146
CHARGES PAR DESTINATION		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
Accueillir	52 321	52 321
Accompagner et héberger	129 825	129 825
2 -CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		
TOTAL	182 146	182 146

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N
EMPLOI DE L'EXERCICE		**RESSOURCES DE L'EXERCICE**	
1 - MISSIONS SOCIALES		**1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC**	
1.1 Réalisées en France		1.1 Cotisations sans contrepartie	840
- Actions réalisées par l'organisme		1.2 Dons, legs et mécénats	
Accueillir	22 533		
Accompagner et héberger	144 816		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	336 750	- Dons manuels	52 645
		- Legs, donations et assurances-vie	
1.2 Réalisées à l'étranger		- Mécénats	494 084
- Actions réalisées par l'organisme		1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	2 708		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT			
TOTAL DES EMPLOIS	506 807	**TOTAL DES RESSOURCES**	547 569
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	**2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS**	-
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	74 429	**3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS**	33 667
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		**DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE**	-
TOTAL	**581 236**	**TOTAL**	**581 236**
		RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	
		(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	
		(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	
		RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	-

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N
EMPLOI DE L'EXERCICE		**RESSOURCES DE L'EXERCICE**	
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		**1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC**	
Réalisées en France		Bénévolat	155 756
Accueillir	52 321		
Accompagner et héberger	129 825		
Réalisées à l'étranger		Prestations en nature	
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS		Dons en nature	26 390
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT			
TOTAL	**182 146**	**TOTAL**	**182 146**

période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Compte d'Emploi des Ressources 2019

EMPLOIS	Emplois de N	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées sur N	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		
1- MISSIONS SOCIALES			**1- RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC**		
1.1 Réalisées en France, directement :			1.1 Dons et legs collectés		
Accompagnement	2 591 650 €	79 €	Dons	34 256 €	34 256 €
Accueil	93 443 €	34 177 €	**2- AUTRES FONDS PRIVES**		
			Entreprises privées	51 667 €	
Prévention	114 310 €		Subventions privées	296 990 €	
Formation des bénévoles	5 760 €		**3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS**		
			Etat	2 159 532 €	
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			Région & Département	241 854 €	
Frais d'appel à la générosité du public	852 €		Villes	7 000 €	
			4- AUTRES PRODUITS		
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT			Produits financiers	510 €	
Frais de fonctionnement	94 562 €		Autres produits & Cotisations & Transfert de charges	219 365 €	
Frais d'information et de communication	46 328 €		Quote part subventions investissement	62 561 €	
		34 256 €			
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	**2 946 904 €**		**I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT**	3 073 736 €	
II- Dotation aux provisions	27 000 €		II- Reprise des provisions	90 273 €	
III- Engagements à réaliser sur ressources affectées	215 851 €		III- Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	43 769 €	
			IV- Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		
IV- Excédent de ressources de l'exercice	18 023 €		V- Insuffisance de ressources de l'exercice		
V- TOTAL GENERAL	**3 207 778 €**		**V- TOTAL GENERAL**	**3 207 778 €**	**34 256 €**
V- Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII- Part des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		**34 256 €**
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
BENEVOLAT	186 028 €		BENEVOLAT	186 028 €	
MISE A DISPOSITION DE BIENS	23 490 €		DONS EN NATURE	23 490 €	

BASILIADE

Les variations entre 2019 et 2020 s'expliquent par l'application du nouveau règlement 2018-06 qui intègre le mécénat dans l'appel public à la générosité.

FOND DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N
FOND DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	240 642
(-) Utilisation	- 33 667
(+) Report	74 429
FOND DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	**281 404**

Annexe

Principes généraux de la présentation du CROD et du CER

Le Compte de Résultat par Origine et Destination, le Compte d'Emploi annuel des Ressources et ses annexes font partie intégrante de l'annexe aux comptes conformément à l'application du règlement 2018-06 modifié par le règlement 2020-08 et à l'application du règlement 2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales.

Conformément à ses statuts BASILIADE a pour objectif l'accueil, l'aide et l'assistance sous toutes ses formes des personnes en situation de précarité, notamment celles atteintes par le VIH.

Au 01/01/2020, il n'y avait pas de solde non utilisé liés à la générosité du public.

Missions sociales

Accueillir :

Cette rubrique comprend les dépenses directement liées aux lieux d'accueil (Rue Béranger à Paris, Place Aristide Briand à Lyon) de l'association Basiliade ou volontaires et familiers se retrouvent ensemble, tout au long de l'année, pour partager activités et repas conviviaux dans un esprit familial, ainsi qu'à notre quatrième lieu (Atelier des Epinettes) ou les participants peuvent se consacrer à une activité artistique.

Accompagner et héberger :

Cette rubrique comprend les dépenses directement liées aux actions d'accompagnement des personnes en précarité touchées par le VIH ou autre pathologie chronique, seules ou en famille, en assurant un suivi pluridisciplinaire sans hébergement ou en procurant des hébergements stables avec notre parc d'appartements ACT, d'appartements-relias et de chambres et de notre activité de centre d'hébergement d'urgence (CHU) développée en 2020.
Ceci inclut également les dépenses de nos activités liées à des actions de prévention, de formation et de communication sur la santé, notamment auprès des populations africaines, ainsi que celles destinées à former les bénévoles qui interviennent dans nos actions.

Versements au fonds de dotation « Fonds Basiliade »

Basiliade a créé le Fonds Basiliade en 2020. Ce fonds est destiné à financer les actions de Basiliade ou de tout autre organisme ayant la même éthique et assurant les mêmes missions.

La recherche de fonds

Les frais d'appel à la générosité consistent en des dépenses directes d'affranchissement et d'impression, identifiées dans la comptabilité.

Le fonctionnement

Cette rubrique comprend les dépenses indirectement liées à la gestion et l'organisation de l'association. Les fonctions supports ont été externalisées en 2016 au sein de l'association Alliance pour une Gestion Solidaire, dont Basiliade est membre co-fondateur aux côtés de Sol En Si.

Description du système d'information utilisé pour fournir les données chiffrées et la détermination des coûts

L'association Basiliade a instauré un système de répartition de ses charges et mis en place une comptabilité analytique par activité. Aux missions sociales sont imputés les coûts directs (existant du seul fait de la réalisation des missions) ainsi que les charges directes de personnel liées à l'accomplissement de ces missions. En plus est imputée une quote-part des frais de fonctionnement général (charges communes) par application de clés de ventilation déterminés selon les ETP affectés aux missions.

Les ressources

Les ressources se composent des éléments suivants :

1- les produits liés à la générosité du public :

1.1 Cotisations sans contrepartie :
Cotisations des membres de l'association.

1.2 Dons, legs et mécénat :
Dons spontanés, retours du mailing de sollicitation de nos donateurs.
Produits d'opérations de mécénat.

1.3 Autres produits liés à la générosité du public

2 - Produits non liés à la générosité du public :
Les locations, les mises à disposition, les participations des personnes hébergées aux charges d'hébergement lorsqu'ils disposent de revenus dans l'objectif de retour à l'autonomie, les contributions financières (obtenues auprès d'associations et fondations telles que Sidaction, Solidarité sida, la Fondation Chérioux, la Fondation de France…).

3 - Les subventions et autres concours publics
Etat : Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement, Agences régionales de santé, Santé Publique France, Direction générale de la Santé, CRAMIF…
Régions et départements : Département de Paris, Région d'Ile-de-France.
Villes : Ville de Lyon.

4 - reprise sur provisions et dépréciations
Reprise de provisions et régularisations sur des opérations des exercices antérieurs, conformément au plan comptable.

5 - Utilisation des fonds dédiés

Règle d'affectation des ressources

Les subventions reçues sont directement imputées sur les missions sociales pour lesquelles elles sont attribuées.

Les dons collectés auprès du public sont imputés principalement sur nos missions sociales d'accueil dans nos lieux conviviaux et pour une plus faible partie à nos actions de communication.

Les éventuels produits financiers générés par des placements de ressources issues de la générosité publique sont affectés au financement général de l'association.

Calcul des réserves non affectés et non utilisés

L'ensemble des ressources collectées auprès du public ont été utilisées en totalité au cours de l'exercice.